

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclesiastique de
→Saint-Boniface←



Imprimerie: Avesard, O.M.I. Arch. S' Boniface; MANITOBA

Pour les abonnements, s'adresser au Gérant } LES CLOCHES de Saint-Boniface.
 Pour la rédaction, s'adresser au Directeur } Manitoba, Canada.
 Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, WINNIPEG

VINS, TONIQUES ET APERITIFS

Pour les personnes fatiguées et nerveuses, un verre à vin pris deux ou trois fois par jour avant le repas donne de l'appétit et est un tonique général pour tout le système humain.

DUBONNET, INVALID, MARIANI, ST-MICHEL,
BYRRH, DIXO—Combinaison de Port et d'essence
de bœuf pour les convalescents.

La Cie Richard-Beliveau Ltée

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

Courtier pour immeubles

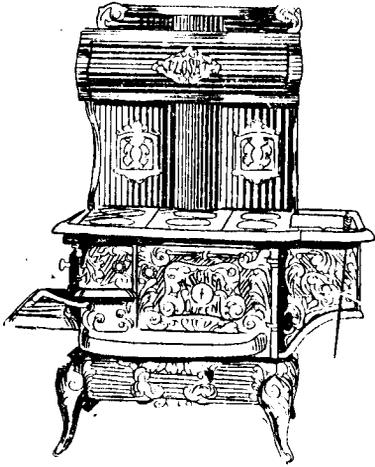
ADRESSE 596 McDERMOT :. TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur le- quel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous
vous recommandons

Le "KITCHEN QUEEN"



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....	\$24.50
Avec grand four.....	32.00
Avec grand four et réservoir.....	37.00
Thermomètre, extra.....	\$1.00
Récipient pour l'eau, extra...	3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

ANNONCES

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance

Immeubles

Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU

ACCIDENT ET VIE

TERRAINS

Atlas Assurance Co. Ltd.

London Lancashire

Southern Imp. Co. Ltd

Commercial Union Ass. Co.

Guarantee & Acc. Co.

St. Boniface Land Co.

Guardian Assurance Co.

Commercial Union

Land Syndicate Ltd

Mercantile Fire Ins. Co.

(Life Department)

Red River Realty Co.

Calumet Insurance Co.

[Limited

Pacific Coast Fire Ins. Co.

TELEPHONES :

Jour, Main	}	5004	Nuit, Fort Rouge	}	1388
		5005			187
		5006			Main, 7523

Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL

établi

en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.

Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie l'Industrielle et contre les accidents.

Argent à prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: 364 RUE MAIN - WINNIPEG, MAN

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

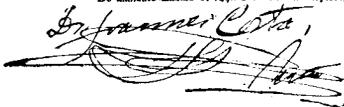
TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
prestantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspicione
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
etiamque quamplurimæ ecclesie, capellæ et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Presulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneum: !

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis.



De mandato Execut. et Roy. Dat. mel Archiepiscopi




VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1859

EPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.
Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

ANNONCES

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT

WINNIPEG.

vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygienes, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.
Telephone M. 529

Gérant, Jos. Turner
46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.
Telephone M. 8132

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS

Finances, Assurances de toutes sortes, Argent à prêter, Collection de Loyers, etc.

La Compagnie Generale Transatlantique

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

La Savoie	"	Déc. 5	France (4 hélices)	Déc. 19
Rochambeau (4 hélices)	Déc. 7	Floride	Déc. 21	
La Lorraine (2 hélices)	Déc. 12	La Provence (2 hélices)	Déc. 26	
Chicago	"	Déc. 14	Virginie	Déc. 28

BUREAU 64 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Postal No. 75
Telephone Main 4:372

LE DR. PEATMAN
DES HOPITAUX DE
PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

Antonio LANTHIER

MANCHONNIER

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

(NORWOOD)

— ST-BONIFACE —

MANITOBA

Telephone Main 3234

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés,

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé, Sher. 2328

Tél. privé Main, 6265

Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitee

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814 816, "Sterling Bank Building,"

— WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Boîte Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS,
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B. de P. 234. ST-BONIFACE, MAN. Phone Main 6402

**Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre,
Onyx, Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre
Artificiels. Staff-Carton Romain, Plâtre.**

Références pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à
Montreal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Frères du S. C., à Que-
bec; Cathédrale de Rimouski; la Cathédrale de Kingston; St. Paul, à To-
ronto; N.-D. de, à Guelph; St. Joachim, à Edmonton; N. D. des Prairies
(Trois-Pepes), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale
de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Sain-
Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Eduard, à Mont-
réal, etc.

DE VILLERS PIANO CO.

EST DÉMÉNAGÉ AU

No. 217, AVENUE STE-MARIE

WINNIPEG

Vous êtes cordialement
Invités de venir voir
Nos Instruments.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

VOL. XI

15 DÉCEMBRE 1912

No. 24

SOMMAIRE — Le sacre de S. G. Mgr Leblanc — Nouveau cercle de l'A. C. J. C. à Saint-Claude — Nouvelle paroisse à Régina — Lettre de S. G. Mgr l'Archevêque à l'*Union Métisse* — Ceux qui doivent prêter le serment anti-mo-derniste — Les huit écoles catholiques libres de Winnipeg — Profession religieuse à l'Académie Sainte-Marie — Congrès pédagogique — Bénédiction de la nouvelle école de Fort Frances — *La Société Historique de Saint-Boniface* — A la Maison-Chapelle — La Saint-Damase à l'Hospice Taché — Réunion de divers comités — École bilingue des garçons à Saint-Boniface — *L'Almanach français* de la province ecclésiastique de Saint-Boniface — Ding ! Dang ! Dong ! — R. I. P. — SUPPLÉMENT : Relation de Jérémie (suite et fin) — Un bulletin patriotique — La question scolaire dans Ontario.

LE SACRE DE S. G. MGR LEBLANC,

EVEQUE DE SAINT-JEAN.

Le dix décembre, Son Excellence Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada, a sacré dans la cathédrale de Saint-Jean, N.-B., S. G. Mgr Leblanc, élu évêque de ce diocèse en remplacement de S. G. Mgr Casey, promu à l'archevêché de Vancouver. Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G. et d'origine acadienne, assistait à cette cérémonie en qualité de représentant de S. G. Mgr l'Archevêque.

En même temps que nous offrons au nouveau prince de l'Église nos respectueuses félicitations et nos meilleurs vœux de long et fécond épiscopat, nous sommes heureux de reproduire ici une page de la *Nouvelle-France* de Québec qui indique bien les raisons de la joie dont sont remplis les cœurs de nos chers frères acadiens à l'occasion de l'élévation du premier fils de leur race à la dignité épiscopale :

« C'est avec bonheur que notre revue, dévouée dès son origine à nos meilleurs intérêts religieux et nationaux, salue en la personne de Sa Grandeur Monseigneur Edouard Leblanc, le premier enfant de l'Acadie élevé aux honneurs de l'épiscopat.

« Il y a là un acte de haute portée, et cette nomination, due à la grande sagesse et à la bonté clairvoyante de Notre Saint Père le Pape

Pie X, réjouit, nous en sommes sûr, tous ceux qui, en ce pays, ont souci de l'équité et de l'harmonie des races.

« Jamais peuple ne fut plus cruellement éprouvé que ce groupe de frères par la religion et par le sang, dont l'histoire impartiale a redit le sort injuste et dont la poésie, en des notes attendries, a noblement chanté les malheurs. Jamais peuple, non plus, n'a montré plus de courage dans l'adversité, plus de fidélité à sa foi et à ses traditions, plus de ténacité dans sa vie historique et son expansion sociale, que l'admirable peuple acadien.

« Cette énergie, fière et constante, lui a valu les bénédictions célestes, et, par elles, une influence croissante non seulement dans les différentes branches de l'administration civile, mais encore sur le terrain religieux. Il était juste que le Saint-Siège reconnût l'importance numérique de la population acadienne et les immenses services rendus par elle et par ses prêtres à la cause de la religion dans les Provinces Maritimes.

« En montant sur le trône épiscopal de Saint-Jean, Monseigneur Leblanc ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de sa race.

« Tout nous assure que ce chapitre sera glorieux, que cette ère nouvelle sera vraiment féconde, et que dans la paix, qui est le fruit de la justice, le premier évêque acadien, par ses qualités et ses vertus, fera honneur à la grande famille française dont il est membre et à la hiérarchie catholique où Dieu l'appelle à prendre place. »

NOUVEAU CERCLE DE L'A. C. J. C. A SAINT-CLAUDE.

Il nous fait plaisir d'annoncer la fondation d'un nouveau cercle manitobain de l'A. C. J. C. Ce sont les jeunes de Saint-Claude qui s'enrégimentent sous les drapeaux de la vaillante Association. Ils s'étaient organisés le printemps dernier, mais ils ont reçu récemment leur affiliation du Comité central de Montréal.

A cette occasion le cercle La Vérendrye, de Saint-Boniface, a délégué deux de ses membres, MM. F. Lachance, M. D., et G.-R. Brunet, inspecteur d'écoles, pour porter ses félicitations et ses encouragements aux nouveaux camarades.

Les officiers du cercle de Saint-Claude sont: R. P. Joseph Radaz, C. R. I. C., curé de la paroisse, aumônier-directeur; Arthur St-Pierre, instituteur, président; Charles de Moissac, vice-président; Jean de Moissac, sec.-trés.; Jean Martin, conseiller.

Les Cloches sont heureuses de saluer la fondation de ce cercle de jeunesse. Puissent les Jeunes de Saint-Claude avoir des imitateurs dans d'autres paroisses! Puisse aussi l'Union régionale manitobaine, dont on a parlé au congrès de Sherbrooke, s'organiser bientôt! Le cercle de Saint-Claude est le cinquième au Manitoba.

En avant les Jeunes!

NOUVELLE PAROISSE A REGINA.

C'est dimanche, le huit décembre, qu'a eu lieu la séparation de la paroisse Sainte-Marie à Régina. Les fidèles de langue anglaise et française font désormais partie d'une nouvelle paroisse, placée sous le patronage de N.-D. du Saint-Rosaire. Les Allemands demeurent dans l'ancienne église.

A cette occasion, à l'issue de la messe, à laquelle assistait S. G. Mgr l'Evêque de Régina, M. Charles McCusker, un ancien paroissien, présenta une adresse d'adieux au R. P. Suffa, O. M. I., curé de Sainte-Marie, et remercia les RR. PP. Oblats des services qu'ils avaient rendus depuis des années aux populations anglaise et française qui ne s'éloignaient pas sans émotion de leur église.

Mgr Mathieu prit ensuite la parole et traduisit en termes touchants les sentiments qui remplissaient tous les cœurs à l'occasion de cette séparation et rendit un bel hommage au zèle des RR. PP. Oblats et à la grande somme de travail qu'ils ont accomplie.

Le R. P. Suffa remercia à son tour et dit l'émotion que leur causait à eux aussi, prêtres de la paroisse, la séparation que l'accroissement de la population avait rendu nécessaire.

* * *

A sept heures et demie du soir eut lieu la première cérémonie solennelle dans la nouvelle église, dont le soubassement seul est construit, au coin de la rue Garnet et de la Treizième Avenue.

S. G. Mgr Mathieu était présent à cette cérémonie et exprima les sentiments que faisait naître l'entrée dans la nouvelle église. "Enfin," dit Sa Grandeur, "nous voilà rendus dans notre nouvelle église. Sans doute elle n'est pas finie, mais bientôt vous en verrez les proportions imposantes et elle vous apparaîtra, au centre de vos humbles et paisibles demeures, les dominant toutes, comme pour indiquer par la hauteur même dont elle les dépassera la protection dont elle les couvrira."

Monseigneur fit l'éloge du prêtre distingué et dévoué qu'il a appelé à la direction de cette nouvelle paroisse, M. l'abbé D. Gillies, auquel il a adjoint comme vicaire M. l'abbé E. Pacaud.

— Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, on y adorera les bêtes. Quand on veut détruire la religion, on commence par attaquer le prêtre, parce que là où il n'y a plus de prêtre, il n'y a plus de sacrifice, et là où il n'y a plus de sacrifice, il n'y a plus de religion. — Bx Curé d'Ars.

LETTRE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE

A L'UNION METISSE SAINT-JOSEPH.

SAINT-BONIFACE, 29 OCTOBRE 1912.

A MONSIEUR ROGER GOULET,

PRÉSIDENT DE L'UNION MÉTISSE SAINT-JOSEPH
DE MANITOBA.

Monsieur le Président et mes chers fils de l'Union,

La résolution de l'Union lors de l'assemblée du vingt-sept octobre courant, portant qu'un autel soit érigé dans la cathédrale, par vos gens, en l'honneur de Saint Joseph, votre glorieux patron, afin d'affirmer votre attachement inébranlable à la foi catholique, m'a fait un extrême plaisir. Non seulement je l'approuve, mais je la recommande chaudement, et je fais des vœux pour son prompt succès.

Vous ne pouviez pas faire un acte plus propre à vous grandir aux yeux de tous, et surtout à attirer sur vous la protection de Celui à qui les nations ont été données en héritage, Jésus-Christ Notre Seigneur. Saint Joseph, le doux et puissant protecteur de la Sainte Famille, vous obtiendra de ne jamais perdre de vue les traditions de foi, de rudes travaux, et même de combats intrépides, de dévouement et d'attachement inébranlable aux prêtres, qui ont fait de vos ancêtres les meilleurs appuis des premiers missionnaires et des semeurs de vérité et de civilisation chrétienne dans tout l'Ouest qui leur doit une reconnaissance trop souvent oubliée.

C'est donc de tout cœur que je bénis cet heureux projet, et je vous prie de croire, cher Monsieur le Président, à toute mon estime affectueuse et à tout mon dévouement en N.-S. et M.-I.

‡ ADÉLARD, O. M. I.,

Arch. de Saint-Boniface.

CEUX QUI DOIVENT PRETER LE SERMENT

ANTIMODERNISTE.

Jusjurandum hoc, præmissa Fidei professione per formulam a summo. Decessore Nostro Pio IV præscriptam, cum adjectis definitionibus Concilli Vaticani, suo antistiti item dabunt:

I. Clerici majoribus ordinibus initiandi; quorum singulis antea tradatur exemplar tum professionis fidei, tum formulæ edendi jurisju-

randi ut eas accurate prænoscant, adjecta violat̄ jurisjurandi, ut infra, sanctione.

II. Sacerdotes confessionibus excipiendis destinati et sacri concionatores, antequam facultate donentur ea munia exercendi.

III. Parochi, Canonici, Beneficiarii ante ineundam beneficii possessionem.

IV. Officiales in curiis episcopalibus et ecclesiasticis tribunalibus, haud exceptis Vicario generali et iudicibus.

V. Adlecti concionibus habendis per quadragesimæ tempus.

VI. Officiales omnes in Romanis Congregationibus vel tribunalibus coram Cardinali Præfecto vel Sæcretario ejusdem Congregationis sive tribunalis.

VII. Religiosarum familiarum Congregationumque Moderatores et Doctores antequam ineant officium.

Professionis fidei, quam diximus, editique jurisjurandi documenta, peculiariibus in tabulis penes Curias episcopales adserventur. itemque penes Romanarum Congregationum sua quæque officia. Si quis autem, quod Deus avertat, jusjurandum violare ausus fuerit, ad Sancti Officii tribunal illico deferatur.

Acta Apostolicæ Sedis, vol. II, p. 669.

LES HUIT ECOLES CATHOLIQUES LIBRES DE WINNIPEG.

Des huit écoles catholiques libres de Winnipeg plusieurs ne se maintiennent qu'au prix des plus grands sacrifices et sans pouvoir toujours éviter un déficit annuel. Et pourtant ces écoles sont à la hauteur des écoles publiques comme le prouvent, en particulier, les succès de l'école Sainte-Marie.

Malgré cela, il faut que les Catholiques paient une double taxe scolaire et contribuent au maintien des écoles publiques. Jusqu'ici rien n'a été fait pour améliorer cette situation tendue, mais il y a espoir fondé, ce semble, que les efforts incessants des Catholiques finiront par amener la majorité protestante à comprendre enfin tout l'odieux de son injuste conduite.

Entre temps, il y a toujours des âmes sympathiques de la province Québec qui s'intéressent à nous. Ainsi M. Toussaint, marchand de vin à Québec, a envoyé comme d'habitude depuis des années une barrique de vin de Saint-Nazaire. On ne peut être plus fidèle à une grande cause. Quinze piastres, prix du vin, ont été envoyées à l'une des écoles libres de Winnipeg.

Un médecin éminent de la même province de Québec a aussi en-

voyé dix piastres qui ont été données à une autre école libre de la même ville.

Grand merci à des amis si fidèles.

PROFESSION RELIGIEUSE

A L'ACADEMIE SAINTE-MARIE.

Le huit décembre, fête de l'Immaculée-Conception, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé, dans l'après-midi, une cérémonie de profession religieuse à l'Académie Sainte-Marie, à Winnipeg. Ont prononcé leurs derniers vœux les Rdes Sœurs Marie-Auxiliatrice, née Anastasie Bertrand, de Verchères; Marie-Maxima, née Marie-Antoinette Bellemare, de Wild Rice, N.-Dak., et Mary Magdalena, née Charlotte Dorval, de Langdon, N.-Dak. Les deux premières enseignent à Saint-Boniface et la dernière à l'Académie Sainte-Marie.

S. G. Mgr l'Archevêque a prêché d'abord en français sur l'excellence de la vie religieuse et en anglais sur la fête du jour, s'adressant aux Enfants de Marie actuelles et anciennes de l'Académie réunies pour leur fête annuelle.

Dans la soirée, Monseigneur se rendit au Collège de Saint-Boniface où il prêcha en français et en anglais aux élèves.

CONGRES PEDAGOGIQUE DES INSTITUTEURS

BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS DU MANITOBA.

Le congrès annuel des instituteurs et institutrices bilingues du Manitoba a eu lieu les 28 et 29 novembre à la nouvelle Académie Saint-Joseph des Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de Saint-Boniface. Cent soixante-dix instituteurs et institutrices de la province, parmi lesquels des Frères et des Sœurs de toutes nos communautés enseignantes, étaient présents.

PREMIER JOUR.

A dix heures du matin eut lieu la lecture des procès-verbaux des séances du dernier congrès par M. Jules Grymonpré, secrétaire. M. Albert Doyon, président, souhaita ensuite la bienvenue aux congressistes et le Rd Frère Emile Julien, de Saint-Norbert, donna une intéressante conférence sur le dessin.

Dans l'après midi, M. l'inspecteur R. Goulet, principal de l'Ecole Normale de Saint-Boniface parla de l'Association des instituteurs et institutrices bilingues. Il évoqua le souvenir de M. l'inspecteur Ro-

chon qui l'avait organisée en 1899 et retraça ses progrès. Il rappela que le but principal de l'Association est de s'encourager mutuellement dans la grande œuvre de l'éducation et de mettre au profit de tous les lumières et l'expérience de chacun. Les congrès doivent avoir un résultat pratique et contribuer à l'unification des méthodes et du travail.

Le Rd Frère Charles, de Saint-Norbert, sut convaincre son auditoire de la supériorité de la méthode phonique dont l'usage devient universel. Il y eut ensuite discussion et finalement on décida unanimement son adoption. L'expérience prouve que les enfants apprennent beaucoup plus vite à lire d'après la méthode phonique que d'après la méthode syllabique. Quand les élèves savent lire, ils apprennent ensuite très facilement le nom des lettres et l'orthographe. C'est beaucoup plus intéressant pour eux que de passer des mois à apprendre les vingt-quatre lettres de l'alphabet qui par elles-mêmes n'offrent aucun aliment à l'intelligence. M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, travaille avec ardeur depuis dix ans à remplacer la méthode syllabique par la méthode phonique. Un travail analogue se fait dans tous les pays.

Le soir, à huit heures, il y eut séance publique, dont M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, fit les frais. Dans une conférence très élaborée, il commença par établir que l'éducation doit être à la fois physique, intellectuelle et morale. Il développa ce dernier point en démontrant qu'elle doit s'appuyer sur Dieu et la religion. Elle ne saurait être morale si elle n'est pas religieuse.

M. Bernier dit ensuite que la population catholique de l'Ouest et en particulier celle de Saint-Boniface a bien compris les devoirs que cette triple éducation lui impose. Il passa en revue les grandes œuvres accomplies par NN. SS. Provencher, Taché et Langevin, et par les diverses communautés religieuses. Les contribuables ont eux aussi compris leurs devoirs et ils ont admirablement secondé le zèle du clergé et des communautés.

M. Bernier termina en demandant d'enseigner le patriotisme aux petits enfants et de leur bien apprendre les deux langues.

DEUXIÈME JOUR.

Dans l'avant-midi, M. François Lageat, de Bruxelles, donna une conférence sur *la meilleure manière d'enseigner l'anglais aux Français* et le Rd Frère Joseph, principal de l'école Provencher, parla des diverses sortes de tempéraments.

Dans l'après-midi, M. l'inspecteur G.-R. Brunet parla des caisses scolaires et expliqua comment elles pourraient être établies au Manitoba. Les enfants auraient chacun un petit livret d'épargne. Ils apporteraient leurs économies à l'instituteur, qui entrerait chaque montant reçu. Les sommes ainsi recueillies seraient remises à M. le Curé ou à

un citoyen désigné de l'endroit pour être ensuite déposées en banque. M. Brunet insista pour que l'économie soit enseignée de bonne heure aux enfants et cita les excellents résultats qu'ont produit ailleurs les caisses scolaires.

Le Rd Frère Henri Grenon, de Saint-Boniface, montra comment il est possible d'intéresser les élèves à l'étude des sciences élémentaires.

On procéda ensuite à l'élection des officiers de l'Association pour la prochaine année, et M. l'inspecteur A. Potvin fit une courte allocution, touchant à des détails pratiques dans la direction de l'école.

Le soir, à huit heures, le congrès se termina par une éloquente allocution de S. G. Mgr l'Archevêque en réponse à l'adresse que lui présenta M. Doyon, au nom de l'Association. Sa Grandeur tint l'auditoire sous le charme de sa parole pendant près d'une heure et demie, passant tour à tour du ton de la causerie aux grandes envolées. Monseigneur insista sur l'enseignement du catéchisme et du patriotisme. Il demanda qu'on enseigne la lettre du catéchisme et qu'on l'explique en l'émaillant d'anecdotes qui graveront les leçons dans le cœur et l'esprit des enfants. Quant au français, son enseignement est reconnu par la loi dans nos écoles bilingues, mais c'est à l'instituteur et à l'institutrice à l'organiser et à lui faire sa part. Nos enfants peuvent très bien apprendre les deux langues et rivaliser en anglais avec ceux qui n'apprennent que cette langue.

Parmi les résolutions adoptées par le congrès vient en premier lieu celle qui réclame une plus grande latitude pour l'enseignement religieux. D'autres ont trait à une série plus complète de livres français, à l'adoption du système phonique, etc.

En somme, ce congrès a été bien réconfortant et nul doute qu'il portera d'heureux fruits.

BENEDICTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE

CATHOLIQUE SÉPARÉE DE FORT FRANCES.

Le 1er décembre, dimanche, après la grand'messe chantée par le T. R. P. Allard, O. M. I., V. G., qui a commencé autrefois à Fort Frances, Ont., l'œuvre de l'école séparée en dépit de grandes difficultés, S. G. Mgr l'Archevêque a parlé en français des premiers découvreurs et des premiers missionnaires français et il a ensuite fait un sermon anglais sur l'éducation chrétienne résumée dans cette prière du Psalmiste: Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me. Ps. 118.

A l'issue de l'office religieux le clergé et les fidèles se rendirent en procession à la belle école bâtie, au coût de \$12 000, sous la direction du R. P. Costiou, O. M. I., grâce à un emprunt obtenu des RR.

PP. Oblats. Cet édifice fait grand honneur aux Catholiques de la localité et est supérieur à l'école publique elle-même.

Plusieurs citoyens de la ville avaient été invités, entre autres M. le Dr McKenzie, maire, M. le Juge Fritch, M. le député Mathieu, M. A.-D. George, procureur du Roi, et M. Osborn, rédacteur du *Fort Frances Time*. Tous ces messieurs adressèrent la parole après que Monseigneur eût répondu à deux adresses, l'une présentée par M. Michael Healy, au nom des commissaires de l'école catholique, et l'autre par une élève de l'école, Melle Bernadette Clermont. C'était vraiment plaisir d'entendre ces braves Protestants faire l'éloge du zèle de l'Église en matière d'éducation et même reconnaître sa supériorité. L'un d'eux a même dit qu'il fallait absolument un couvent de Religieuses à Fort Frances. La collecte faite dans l'école rapporta \$450. Un brave catholique irlandais donna un chèque de \$100.

Après la bénédiction de l'école, il y eut un petit goûter mouillé au presbytère pour tous les invités qui étaient de fort bonne humeur. Le R. P. Costiou mérite des félicitations pour avoir groupé autour de lui la classe dirigeante de la petite ville. Cela ne pourra que faciliter aux Catholiques la tâche si difficile de percevoir leur part des taxes scolaires.

Dans l'après-midi, Monseigneur alla en automobile visiter l'école indienne de Couthichim, dirigé par le R. P. Valès, O. M. I., avec le concours des Rdes Sœurs Grises de Montréal. On sait que le grand oncle des Sœurs Grises, M. de la Jemmerais, frère de leur vénérable fondatrice, construisit autrefois le fort Saint-Pierre non loin de l'école actuelle dans la première baie après les rapides de Couthichim.

Monseigneur, interprété en sauteux par le R. P. Allard, encouragea fortement les Sauvages à faire instruire leurs enfants et à préparer cet hiver le bois de construction d'une nouvelle église.

Le soir, à 7½ h., le R. P. Labonté, O. M. I., qui avait prêché toute la semaine une mission en anglais et en français, fit renouveler aux fidèles les promesses de leur baptême un cierge allumé à la main. Il demanda ensuite à Monseigneur de donner la bénédiction apostolique.

Le R. P. Prisque Magnan, procureur des Oblats, qui a tant fait pour l'église et l'école de Fort Frances, a accompagné Monseigneur, ainsi que le R. P. Allard, et M. l'abbé L. Brodeur, secrétaire. Le Rd Frère De Byle, O. M. I., qui a fait les plans de l'école et surveillé les travaux, mérite une mention honorable.

Il faudrait des Religieuses pour l'école de Fort Frances où il y a un bon nombre d'enfants de langue française, et aussi pour un hôpital. Les dignes filles de la Vénérable Mère d'Youville ont de grands liens de parenté avec ces régions !

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE SAINT-BONIFACE.

Le 22 novembre au soir, à une réunion de la *Société Historique de Saint-Boniface* présidée par S. G. Mgr l'Archevêque, il a été décidé de publier en brochure l'importante *Relation de Jérémie* sur le détroit et la baie d'Hudson, déjà publiée dans *Les Cloches*, le récit du voyage de M. l'abbé Belcourt à la Rivière-Rouge en 1831, publié dans *La Revue Canadienne*, et les lettres de Mgr Provencher.

On a aussi décidé de donner de nouveaux développements à l'œuvre du monument de La Vérendrye. Il s'agit de se fixer sur la nature de ce monument, sur le coût probable, et de demander un concours aux artistes désireux de l'exécuter.

A LA MAISON-CHAPELLE.

Le sept décembre, veille de la fête de l'Immaculée-Conception, il y a eu une cérémonie de vêtue à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-O. et de M.-I. A 7½ h., Melle Léontine Cinq-Mars, de Saint-Pierre, Man., en religion Sœur Marie Saint-Luc, a revêtu le saint habit. Le R. P. Jean, S. J., recteur du Collège, et M. l'abbé Prud'homme, chancelier, assistaient Mgr l'Archevêque, et M. l'abbé Brodeur, secrétaire, agissait comme maître des cérémonies. M. l'abbé Lamy, de l'archevêché, directeur des *Cloches*, fit un sermon remarquable par le fond et la forme sur le texte de saint Luc parlant des apôtres persévérant, avant la Pentecôte, avec *Marie mère de Jésus*. Le prédicateur fit bien voir l'union du Cœur adorable de Jésus avec le Cœur immaculé de Marie qui aime Jésus comme son Dieu et comme son fils.

Le chant a été très joli, surtout cette mélodie du *Regnum mundi* composé par un prêtre français très distingué qui est venu mourir à Saint-Boniface. Ce fut le chant du cygne du brave abbé Molurier et c'est un souvenir bien précieux et bien fécond en inspirations élevées.

Pendant la bénédiction du T. S. Sacrement tout le monde a admiré le beau manteau royal qui couvre la statue toujours si belle du Sacré-Cœur de Montmartre, don d'une pieuse dame de Saint-Boniface, et la brillante couronne en métal qui le termine et qui est placée au-dessus de l'ostensoir.

Ne serait-il pas opportun de faire remarquer que la petite communauté des Oblates a atteint depuis le mois de mars 1904, c'est-à-dire en huit ans, le chiffre de 72 membres, et de donner le coup de grâce à cette légende qui prétend que Mgr l'Archevêque les a fait vivre et les fait vivre encore ? Ceci n'a jamais été vrai. La composi-

tion typographique des *Cloches*, dès les premiers temps, quelques dames ou jeunes filles pensionnaires, des travaux de couture pour le dehors, diverses industries et surtout, depuis quelques années, le Jardin de l'enfance pour les petits garçons (il y en a eu jusqu'à soixante) à dix ou douze piastres par mois, voilà les sources de revenus qui expliquent le prodige de la subsistance des bonnes Sœurs dans la pauvreté, mais non dans la détresse, comme on l'a prétendu aussi.

Les Oblates ne quêtent pas et elles reçoivent très peu de dons en argent ou en nature, mais, contrairement à la pratique des oiseaux du ciel, elles travaillent et font toutes sortes d'ouvrages, quand elles ne sont pas absorbées par l'étude. Elles ne demandent qu'une petite place au soleil du Manitoba où elles ont cinq maisons et à celui de la Saskatchewan où elles s'occupent des enfants indiens de Saint-Philippe, ainsi que la liberté de grandir sous le regard du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée.

Amicus.

LA SAINT-DAMASE A L'HOSPICE TACHE.

Les orphelines ont donné une jolie séance le dix décembre, à l'occasion de la fête du R. P. Damase Dandurand, O.M.I. S. G. Mgr l'Archevêque, NN. SS. Legal et Pascal, et de nombreux membres du clergé y assistaient.

Le bon Père Dandurand répondit avec émotion aux vœux de fête de ses chères orphelines, les remercia et les félicita. Il remercia Nos Seigneurs d'avoir bien voulu rehausser la fête de l'éclat de leur présence.

S. G. Mgr l'Archevêque félicita à son tour les orphelines et fit diverses allusions aux paroles du héros de la fête qui, malgré son grand âge, se porte toujours si bien et manie toujours dextrement l'encensoir d'or des compliments.

REUNION DE DIVERS COMITES A L'ARCHEVECHE.

Divers comités se sont réunis à l'archevêché pendant le mois de novembre.

Le 11, comité du clergé pour les règlements diocésains en général.

Le 20, comité des livres bilingues.

Le 21, comité du journal français à ajouter aux quatre journaux catholiques déjà publiés à Winnipeg par la *West Canada Publishing Company*.

N. B. Le comité de la rédaction de tous ces journaux se réunira plus tard.

 ECOLE BILINGUE DES GARÇONS

A SAINT-BONIFACE.

Dans le rapport que M. l'inspecteur G.-R. Brunet a fait, après avoir examiné les onze classes de l'école Provencher durant dix jours, il déclare que la langue française est bien enseignée aux élèves par les chers Frères de la Société de Marie et que l'anglais y est également bien enseigné.

Ceci soit dit pour faire comprendre aux nôtres et à d'autres qu'avec de la bonne volonté, de l'intelligence et de la méthode, on peut très bien enseigner les deux langues dans nos écoles.

On sait que l'honorable Ministre de l'Instruction publique, M. Coldwell, a cité plusieurs fois cette école comme un modèle d'école bilingue. Il est évident que nous ne devons pas nous attendre à ce que les Anglais soient plus zélés que nous pour faire enseigner le français. Nous n'avons aucune permission à demander ni rien à craindre. Avis donc à Messieurs les commissaires mal renseignés ou craintifs, car il n'en est pas un seul qui ne soit point patriote.

GRAIEUSETTE DE GRAND SEIGNEUR.

Chaque année, à la Noël, Lord Stratchona envoie à plusieurs personnages du Manitoba, dignitaires civils et ecclésiastiques, des faisans anglais tués sur ses terres de chasse.

Cette année, comme d'habitude, Mgr l'Archevêque a reçu quatre de ces superbes volatiles dont la chaire très fine sera appréciée. On n'est pas plus aimable.

*L'ALMANACH FRANÇAIS DE LA PROVINCE**ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.*

L'Almanach français de la province ecclésiastique de Saint-Boniface est sous presse et sera prêt dans quelques jours. Il devrait se trouver dans nos familles canadiennes-françaises de l'Ouest. C'est un utile cadeau à faire aux paroissiens à l'occasion du jour de l'an. Prix: Cinq piastres le cent ou dix sous l'unité, frais de port en plus.

On peut s'adresser au directeur des *Cloches* qui l'a préparé.

— Quand l'état fait intervenir entre moi et mon enfant la main de sa police ou la férule de son pédagogue, il viole ma liberté dans sa source la plus pure et dans son asile le plus inviolable. — Montalembert.

DING ! DANG ! DONG !

— Au moment où nous mettons sous presse, NN. SS. Legal, Pascal, Mathieu et Grouard, sont réunis à l'archevêché, sous la présidence de S. G. Mgr l'Archevêque, pour s'occuper des affaires de la province ecclésiastique.

— Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, a prononcé récemment devant l'Assemblée législative un fier discours dans lequel, "à l'aide de statistiques écrasantes de vérité," écrit *L'Action Sociale*, "il a revendiqué pour sa province natale la place d'honneur qui lui revient de droit, la première, dans la Confédération canadienne en tout ce qui regarde les progrès accomplis dans le domaine de l'Instruction publique.

— S. G. Mgr Mathieu a donné à Régina, le 3 décembre, une conférence à un auditoire anglais protestant sur la loyauté du clergé catholique canadien-français au drapeau britannique. Les journaux de la ville ont résumé la conférence avec de grands éloges et le *Regina Leader* l'a publiée *in extenso* le 7 décembre.

— Le R. P. H. Leduc, O. M. I., V. G., de Saint-Albert, était de passage à Saint-Boniface la semaine dernière.

— La défensive est une posture détestable, à laquelle, pour ma part, je suis totalement opposé et cette opposition m'a toujours réussi. Je suis pour l'offensive, pour l'attaque, d'ailleurs courtoise et digne: car il faut toujours rester bien élevé, c'est un principe. — Mgr Dela-
maire.

— Plutôt sacrifier tous les biens de la terre qu'une seule communion. — Ste Madeleine de Pazzi.

— Action de grâces à saint Antoine de Padoue pour avoir retrouvé un beau couple d'outardes perdues sur la rivière Rouge.

— M. l'abbé J.-V. Joubert est revenu de Rome le 30 novembre dernier.

— *Le Gaulois*, de Paris, a publié de splendides articles sur la guerre des Balkans.

— M. G. Demanche, directeur de la *Revue Française*, de Paris, a écrit dans le numéro de novembre de cette revue un remarquable article sur ses *Impressions d'Acadie*.

— La Rde Sœur Dupuis, supérieure du nouveau couvent de La Broquerie nous écrit: "S. G. Mgr l'Archevêque, dans son zèle pour encourager les écoles catholiques, a daigné nous envoyer un joli calice d'or pour la première messe dite au couvent de La Broquerie."

— M. l'abbé J.-A. Ethier, curé de Morinville, vient d'être nommé, par le gouvernement fédéral, missionnaire colonisateur pour l'Alberta centrale. M. l'abbé Gauthier, de Beaumont, remplace M. Ethier à Morinville; M. l'abbé J.-E. Ouellet, d'Edmonton, devient curé à Beaumont; M. l'abbé Noormandeau à Lamoureux; M. l'abbé Guertin à Saint-Emile de Legal.

— Bienvenue au nouveau journal bilingue publié à Saint-Albert, siège épiscopal de l'Alberta. Le R. P. H. Leduc, O. M. I., V. G., présente les promoteurs et directeurs de la nouvelle feuille comme "des défenseurs et propagateurs de la Foi catholique au milieu de leurs coreligionnaires de l'Alberta." Puisse *l'Etoile de Saint-Albert* briller longtemps et lumineusement au ciel du journalisme catholique de l'Ouest!

— Le bazar de Sainte-Rose du Lac a rapporté \$1813 et celui de Mariapolis \$1400.

— M. Emile Tessier, d'Edmonton, a été nommé surintendant des écoles séparées de la ville.

— L'église de Fannystelle, renaissant de ses cendres, est déjà sous toit.

— A Otterburne, la Maison Saint-Joseph, autrefois à Makinak, n'est pas encore achevée, mais elle est déjà habitée depuis plus d'un mois. Le R. P. Ducharme, C. S. V., supérieur, y dirige l'Oeuvre des Agonisants qui fonctionne très bien.

— M. l'abbé Lavergne, venu récemment de Québec à Régina, donne des retraites dans le diocèse, et M. l'abbé Grandbois, venu lui aussi du même endroit, est aumônier de l'hôpital.

— Dimanche, le 24 novembre, les élèves de Saint-Laurent ont donné devant les paroissiens la séance qu'ils avaient préparée pour la fête du Révérend Père Curé et ils ont remporté un magnifique succès. Tous ont pu apprécier les progrès que font leurs enfants sous la direction des bonnes Franciscaines Missionnaires de Marie. Le vénérable Père D-corby, qui y assistait, en a été tout ravi.

R. I. P.

— S. G. Mgr James-Charles McDonald, évêque de Charlottetown, I. P. E., décédé à Charlottetown.

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XI

15 DÉCEMBRE 1912

No. 24

RELATION DU DETROIT

ET DE LA BAIE D'HUDSON.

A MONSIEUR **

PAR MONSIEUR JÉRÉMIE.

Suite et fin

Il y a aussi pendant ce temps-là quantité de cariboux. Ces animaux passent deux fois l'année, savoir la première fois dans le mois de Mars et d'Avril. Ils viennent du Nord et vont au Sud. Il y en a un nombre presque innombrable. Ils occupent en profondeur le long de ces rivières plus de soixante livres d'étendue, à commencer au bord de la mer. Les chemins qu'ils font dans la neige par où ils passent, sont plus entrecoupés que les rues ne le sont dans Paris. Les Sauvages font des barrières avec des arbres qu'ils entassent les uns sur les autres, et laissent par intervalle des ouvertures où ils tendent des collets avec lesquels ils en prennent quantité. Ces animaux retournent au Nord dans le mois de Juillet et Août; et lorsqu'ils passent les rivières à l'eau, les Sauvages en tuent de leurs canots à coup de lance, autant qu'ils veulent. On a aussi la douceur de la pêche pendant l'été. On tend des filets avec lesquels on prend de très bons poissons, comme du brochet, de la truite, de la carpe, et de ce que nous appelons poissons blancs. Il est fait à peu près comme le hareng blanc: mais c'est, sans contredit, le meilleur poisson qu'il y ait dans tout l'univers. On en fait des provisions pour l'hiver, que l'on met dans la neige aussi bien que la viande que l'on veut conserver. Lorsqu'ils sont gelées, ils ne se gâtent plus jusqu'à ce qu'ils dégèlent. On conserve aussi de cette manière des oies, des canards et des outardes, que l'on met à la broche pendant l'hiver, pour accompagner les perdrix et les lièvres: de façon que ce pays, quoique sous un mauvais climat, est cependant fort bon pour vivre, lorsque, par le secours de l'Europe, l'on a du pain et du vin. Quoique l'été soit fort court, nous avons cependant un petit jardin qui ne laissait pas de produire de fort bonnes laitues, des choux verts et autres mêmes herbes, que nous salions pour faire de la soupe pendant l'hiver.

Quoique les peuples qui habitent tous ces pays soient fort doc-

les et naturellement amis des Français, cependant en 1712, je me trouvai dans l'obligation d'envoyer une partie de mes gens à la chasse de ces cariboux qui passent dans le mois de juillet et août, parce que je n'avais pas reçu de secours de France, depuis que j'en étais parti en 1708, et que je manquais de vivres et de poudre, pour faire chasse au gibier avec des fusils. J'avais député mon Lieutenant, les deux commis et les meilleurs hommes de ma garnison, auquel je m'étais efforcé de donner une assez bonne provision de poudre et de vivres françaises. Ils se campèrent malheureusement proche un camp de Sauvages qui jeûnaient beaucoup et manquaient de poudre, parce que je ne voulais pas leur en traiter, la conservant pour m'assurer la vie et celle de mes gens. Ces Sauvages se voyant braver par les miens qui tiraient inconsidérément sur toutes sortes de gibiers, et qui faisaient bonne chère à leur barbe, sans leur en faire part, projetèrent de les tuer pour profiter de leur pillage. Il y avait deux des Français qu'ils redoutaient plus que les autres. Pour s'en débarrasser plus facilement, ils les invitèrent à une réjouissance qu'ils devaient faire la nuit dans leurs cabanes. Les deux Français s'y rendirent, sans se défier du piège qu'on leur tendait. Les six autres se couchèrent tranquillement, croyant être en toute sûreté; mais ils ne savaient pas la trahison qui se tramait contre eux. Lorsque nos conviés à ce funeste banquet voulurent entrer dans leurs cabanes, ils trouvèrent ces perfides rangés des deux côtés en haie, avec des bayonnettes à leurs mains et de grands couteaux avec lesquels ils les poignardèrent sans qu'ils se pussent mettre en défense parce qu'ils n'avaient point d'armes. Lorsqu'ils eurent tué ces deux, ils ne songèrent plus qu'à prendre leurs mesures pour aller égorger les autres qui dormaient. Ils apprêtèrent leurs armes à feu et leurs bayonnettes et furent attaquer ces pauvres gens endormis. Ils commencèrent par faire leurs décharges de fusil et se jetèrent ensuite sur eux la bayonnette à la main, et les égorgèrent avant qu'ils fussent bien éveillés. Il y en eut cependant un qui n'ayant reçu qu'un coup de balle de fusil à travers d'une cuisse feignit d'être mort. Les meurtriers le voyant sans mouvements, se contentèrent de lui ôter la chemise de dessus le corps, comme ils faisaient à tous les autres, en se dépêchant le plus qu'ils pouvaient, et de piller ce qu'ils trouvaient, afin de prendre aussitôt la fuite, de crainte d'être surpris.

Lorsque ce mort imaginaire eut un peu repris ses sens, et qu'il n'entendit plus de bruit, il leva la tête et vit tous ses pauvres compatriotes étendus morts. Il se traîna comme il put, jusqu'à l'entrée du bois. Il essaya de se lever et s'aperçut pour lors qu'il n'avait reçu le coup que dans les chairs. Il boucha ses plaies avec des feuilles d'arbre, parce qu'il perdait tout son sang, et s'achemina vers le Fort à travers des ronces et des épines, nu comme l'enfant qui vient de naître.

Il arriva au Fort à neuf heures du soir, après avoir fait dix lieues

dans ce triste équipage, tout en sang et son pauvre corps tout déchiré. Jugez, Monsieur, quelle fut notre surprise et dans quel embarras je me trouvai, lorsqu'il nous annonça la mort de tous ses camarades. Aussitôt je ne pensai plus qu'à me tenir sur mes gardes, et à faire mettre toute l'artillerie en état, parce que j'appréhendais que ces perfides ne fissent quelque tentative sur le Fort.

Comme nous ne restions plus que neuf hommes, y compris l'aumônier, un chirurgien et un petit garçon, il m'était impossible de pouvoir garder les deux postes. Je rappelai auprès de moi le petit nombre de garnison qui me restait, pour faire bonne garde nuit et jour, sans oser sortir de notre Fort. Ces barbares affamés de marchandises, vinrent au fort Phelipeaux, où ils ne trouvèrent personne. Ils pillèrent et ravagèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. Ils y prirent onze cent livres de poudre, que je n'eus pas le temps de faire transporter au Fort Bourbon; c'était tout ce qui nous restait. Ainsi nous passâmes tout l'hiver dans le Fort, sans oser sortir, sans vivres et sans poudre, et où nous pensâmes mourir de faim et de misère, toujours dans l'appréhension de revoir ces malheureux meurtriers à notre porte, mais ils n'ont pas paru depuis.

En 1713, Messieurs de la Compagnie envoyèrent un navire qui nous apporta toutes sortes de rafraichissements et des marchandises pour la traite dont les Sauvages avait grand besoin. Car il y avait quatre ans qu'ils étaient en souffrance, parce que je n'avais plus de marchandises à leur traiter; ce qui était cause qu'il en était mort beaucoup par la faim, ayant perdu l'usage des flèches depuis que les Européens leur portent des armes à feu. Ils n'ont d'autre ressource pour la vie, que le gibier qu'ils tuent au fusil ou à la flèche. Ils ne savent aucunement ce que c'est que de cultiver la terre pour faire venir des légumes. Ils sont toujours errants, et ne restent jamais huit jours dans un même endroit.

Lorsqu'ils sont tout à fait pressés par la faim, le père et la mère tuent leurs enfants pour les manger; ensuite le plus fort des deux mangent l'autre; ce qui arrive fort souvent. J'en ai vu un qui, après avoir dévoré sa femme et six enfants qu'il avait, disait n'avoir été attendri qu'au dernier qu'il avait mangé, parce qu'il l'aimait plus que les autres, et qu'en ouvrant la tête pour en manger la cervelle, il s'était senti touché du naturel qu'un père doit avoir pour ses enfants, et qu'il n'avait pas eu la force de lui casser les os pour en sucer la moëlle. Quoique ces gens-là essuient beaucoup de misère, ils vivent cependant fort vieux, et lorsqu'ils viennent dans un âge tout à fait décrépit et hors d'état de travailler, ils font faire un banquet, s'ils on le moyen, auquel ils convient toute leur famille. Après avoir fait une longue harangue dans laquelle ils les invite à se bien comporter et à vivre en bonne union les uns avec les autres, il choisit celui de ses enfants qu'il aime le mieux, auquel il présente une corde qu'il se passe

lui-même dans le cou, et prie cet enfant de l'étrangler pour le tirer de ce monde où il n'est plus qu'à charge aux autres. L'enfant charitable ne manque pas aussitôt d'obéir à son père, et l'étrangie le plus promptement qu'il lui est possible. Les vieillards s'estiment heureux de mourir dans cet âge, parce qu'ils disent que lorsqu'ils meurent bien vieux, ils renaissent dans l'autre monde comme de jeunes enfants à la mamelle, et vivent de même toute l'éternité; au lieu que lorsqu'ils meurent jeunes, ils renaissent vieux, et par conséquent toujours incommodes comme sont toutes les vieilles gens.

Ils n'ont aucune espèce de religion, chacun se fait un Dieu à sa mode, à qui ils ont recours dans leur besoin, surtout lorsqu'ils sont malades. Ils n'implorant que ce Dieu imaginaire qu'ils invoquent en chantant et en hurlant autour du malade, en faisant des contorsions et des grimaces capables de le faire mourir. Il y a des chanteurs de profession parmi eux, auxquels ils ont autant de confiance que nous en avons à nos médecins et chirurgiens. Ils croient avec tant d'aveuglement ce que leurs charlatans leur disent, qu'ils n'osent rien les refuser; de manière que le chanteur a tout ce qu'il veut du malade; et lorsque c'est quelque jeune femme ou fille qui demande la guérison, ce chanteur ne le fait point qu'il n'en ait reçu quelque faveur. Quoique ces gens-là vivent dans la dernière des ignorances, ils ont cependant une connaissance confuse de la création du monde et du déluge dont les vieillards font des histoires tout à fait absurdes aux jeunes gens qui les écoutent fort attentivement. Ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, et surtout toutes les sœurs, parce qu'ils disent qu'elles s'accoutument mieux ensemble que si elles étaient étrangères.

Ils sont fort charitables envers les veuves et les orphelins; ils donnent tout ce qu'ils ont avec un grand désintéressement. Aussi sont-ils tous aussi riches les uns que les autres, tous les meubles étant pour ainsi dire communs. Leurs tentes sont de peaux d'original ou de caribou, qu'ils portent l'été sur leur dos lorsqu'ils décampent d'un endroit pour aller dans un autre, et l'hiver ils les traînent sur la neige. Ils se servent de raquettes l'hiver pour marcher sur la neige, comme font les Sauvages du Canada.

Il y a beaucoup de castors dans ces pays-là, meilleurs que ceux qui viennent du Canada; mais il est surprenant de voir la peine que les Sauvages ont à les prendre l'hiver; parce que la peau n'en vaut rien l'été, en ce qu'il n'a point de poil. Il faut qu'ils rompent les glaces à coup de haches et autres ferrements, quelque fois en plus de cent endroits, quoique les glaces aient dans le fort de l'hiver plus de quatre à cinq pieds d'épaisseur. Ces animaux ont un instinct tout particulier pour se loger. Ils choisissent une petite rivière qu'ils barrent dans l'endroit le plus étroit pour arrêter l'eau qui leur sert d'étang, au bord duquel ils font une cabane qu'ils couvrent de terre assez épaisse,

Crainte que le froid ne passe à travers. Ils font leur amas de branches d'arbres pour en manger l'écorce pendant l'hiver.

Ils ont divers appartements dans ces cabanes. Ils ne mangent point où ils couchent, crainte d'y faire quelque salleté. Le jour, ils n'approchent point de leurs lits, que lorsqu'ils ont envie de dormir. Ils sont ordinairement dans ces cabanes, deux, quatre ou six, toujours nombre pair, mâles et femelles, parmi lesquels il y a un maître qui a soin de faire travailler les autres. Et s'il se rencontre quelque paresseux, les autres le battent tant, qu'ils le contraignent d'abandonner et de chercher parti ailleurs.

Les castors ont les jambes fort courtes, de manière que leur ventre traîne toujours à terre. Ils ont quatre dents fort grandes, deux dessous, deux dessus, avec lesquelles ils coupent le bois avec tant de facilité, qu'en très peu de temps ils ont abattu un arbre aussi gros qu'un homme l'est par le corps. Ils ont la queue plate comme une truelle de maçon, avec laquelle ils portent la terre, et maçonnent leurs cabanes et écluses, avec plus d'industrie que les hommes ne pourraient faire. Outre le castor dont il y en a beaucoup, il se trouve des loups-cerviers, des ours, des martres des péquans, des orignaux ou élans, enfin de toutes sortes d'animaux dont les peaux sont fort recherchées en France. Suivant l'expérience que j'ai de ce commerce, si ce poste était bien entretenu de marchandises et qu'il fût encore aux Français, je crois que tous les frais payés, il donnerait tous les ans plus de 100 000 livres de profit. En 1713, on ne m'avait pas envoyé 8000 livres de cargaison en tout et j'ai fait en 1714 pour plus de 12 000 livres que j'ai apporté avec moi, lorsque j'ai été relevé par les Anglais. Ce poste serait, selon moi un des meilleurs qu'on ait dans l'Amérique, pour peu qu'on y fit de dépenses.

UN BULLETIN PATRIOTIQUE.

Sous ce titre, l'excellente *Revue Maritime* de Lyon, dirigée par Mgr Bauron, P. A., publie dans son numéro du 9 novembre la bienveillante note suivante :

" Il existe au Manitoba, dans le centre du Canada, un petit bulletin qui s'appelle les *Cloches de Saint-Boniface*, du nom du patron de la cité et de la cathédrale, dont Mgr Langevin, né de parents français, est l'archevêque bien connu et très populaire.

" Or, ce bulletin défend avec une énergie peu commune et des arguments très appropriés l'enseignement de la langue française dans les écoles.

" Ce bulletin raconte aussi les apparitions de Notre Dame de Pellevoisin et en propage la dévotion. Dans les villes naissantes et déjà prospères du Manitoba, l'activité du clergé et de l'archevêque se rencontre dans toutes les formes qui touchent au progrès et à la civili-

sation. Nous envoyons nos félicitations bien cordiales aux vaillantes *Cloches*, qui carillonnent pour l'Église, pour le Canada, sans oublier la France."

Très cordial merci à notre sœur lyonnaise et nos meilleurs vœux à l'occasion de son entrée dans sa septième année d'existence. Nous conseillons aux dévots serviteurs de Marie la lecture de cette si intéressante revue hebdomadaire. (Lyon, 18, rue François-Dauphin, 8 fr. par an.)

LA QUESTION SCOLAIRE DANS ONTARIO.

M. Thomas O'Hagan, le distingué directeur du *New World*, de Chicago, qui a vécu de longues années dans Ontario et qui a maintes fois pris la défense des droits de nos compatriotes, leur adresse les encouragements suivants par la voie d'un journal de Montréal:

"Je sympathise cordialement avec les Canadiens français d'Ontario, et si je demeurais encore dans cette province, je prendrais leur défense dans votre journal, comme je l'ai fait il y a quatre ans.

"J'ai un conseil à donner aux Canadiens français de la vallée d'Ottawa, celui de se *qualifier et de prendre possession* des High Schools dans les centres comme Hawkesbury, Plantagenet et Rockland. C'est le vrai moyen de rencontrer les attaques des fanatiques. Vos droits ont été inscrits dans la Constitution: défendez-les! Il faut donner une leçon aux fanatiques d'Ontario. J'ai lu avec plaisir la lettre de l'honorable M. Scott. C'était juste. Croyez-moi: Sans lutter, les Canadiens français ne gagneront rien."

L'honorable sénateur Belcourt, ancien président de l'Association d'Éducation d'Ontario, a publié un magistral et fier article dans le *University Magazine* de Toronto sur la question de l'enseignement bilingue. Il déclare que la résistance de la minorité a été mûrement concertée et qu'elle est irrévocable.

Parlant de cette même question devant un auditoire anglais à Toronto la semaine dernière, M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, a fait la déclaration suivante: "Sur les champs de bataille de l'Afrique-Sud, la Grande-Bretagne a concédé aux Boërs vaincus des droits qu'on refuse aujourd'hui aux Canadiens français. Aux Indes, on ne refuse pas ces droits aux races gouvernées par l'Angleterre. L'Allemagne n'a jamais imposé à l'Alsace et à la Lorraine des règlements comme ceux que l'Ontario impose aux Canadiens français. Les Albans même n'ont jamais été traités de cette façon par les Turcs. Il peut être rude, de ma part, de faire ces comparaisons, mais vous pouvez constater l'exactitude des faits." — On a applaudi l'orateur. Les Anglais admirent ceux qui ont le courage de parler franc.

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de quincaillerie. Ce magasin a toujours d'une entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie, Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

M. V. J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Phone 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré* sera envoyé par la poste à demande.

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapcaux, et Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Bénitiers, Encensoirs, CALICES, LIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missiennaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Concessionnaires, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 42, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'Exposition Industrielle

Tel. Main 1793

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.
Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

168 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

— (-0-) —

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

Henri Perdriau LIMITEE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements



P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERIS

Viandes fraiches, viandes salécs, vo-
Volailles, poissons, légumes, épiceries

BOUTIQUES :

A St-Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
'Central Meat Market'

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

Nous allons chez
Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J. A. CUSSON, Président et Gérant Général
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphone 2625

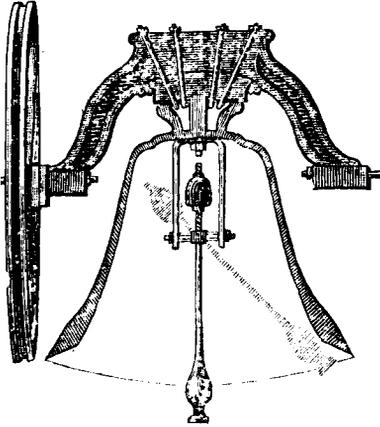
Boîte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.,

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE GLOGHES
GEORGES PACCARD et ses FILS

ANCIENNE MAISON G. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Epiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

Phone Main 367



M. ANDRE

BOUCHER

Gros et Détail—Viande Fraîche et Salée, Volailles, Légumes

32 AVENUE CATHÉDRALE

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA

GRAIN

—:0:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:0:—

Thomas F. Ennis

BUREAU : 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 513

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

MANITOBA

Les nouveaux venus qui cherchent des établissements dans l'Ouest du Canada donnent une attention de plus en plus grande à cette Province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la Province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les Compagnies de chemin de fer annoncent l'arrivée prochaine de nombreux nouveaux colons qui s'empareront des terres inoccupées le long de leurs lignes.

Les faits prouvent que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transports faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites-leur de venir s'établir dans le prospère

MANITOBA

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. Baribault, B. A. S.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU

CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Tél. Main 1040

RESIDENCE

No. 457 RUE BURNELL,
WINNIPEG, MAN.

Tél. Sherb. 3617

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS: RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO, LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Eglises, Convents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175